

epc sarl

*économie de la construction
pilote
coordination opc*

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Mairie : Tranche 2

Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

Sommaire

MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE	2
1 INTERVENTIONS SUR OUVRAGES EXISTANTS	2
1 1 Révision et complément sur garde-corps des escaliers intérieurs	2
2 GARDE-CORPS ET RAMPES METALLIQUES	2
2 1 Garde corps d'embranchements	2
2 2 Main courante d'embranchements	2
3 BARRE D'APPUI / GARDE-CORPS METALLIQUES EN FACADES	2
3 1 Barre d'appui à sceller en tableau	2
3 2 Garde Corps sur baie de façade	3

MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

1 INTERVENTIONS SUR OUVRAGES EXISTANTS

1 1 Révision et complément sur garde-corps des escaliers intérieurs

Intervention sur garde corps des escaliers existants, posé en applique ou à plat, toutes dimensions et façonnage confondus, pour révision de l'ensemble comprenant notamment :

- * la vérification et reprise si besoin des scellements des ouvrages
- * la reprise de soudures éventuelles
- * les réparations ou remplacement d'ouvrages trop abîmés
- * la mise aux normes en vigueur des ouvrages
- * l'ajout d'une main courante Ø40 métallique ou en bois sur écuyers métalliques fixés sur la main courante métallique existante.
- * le ponçage, décapage ou autre solution adaptée pour rendre aux ouvrages métalliques existants leur aspect d'origine avant traitement de finition par peinture à la charge du lot concerné.

Localisation :

Concerne la révision et le complément si nécessaire des gardes-corps / mains courantes en périphérie des escaliers intérieurs.

2 GARDE-CORPS ET RAMPES METALLIQUES

L'entrepreneur se référera à la réglementation en cours et en particulier aux normes NF P 01-012 et NF P 01-013 dernières parues et à la circulaire n° DGUHC 2007-53 (réglementation handicapée), pour l'établissement de ses plans d'exécution et la réalisation de ses travaux en tenant compte des différents supports et configurations des ouvrages.

Les notes de calculs justificatives devront être communiqués au Bureau de Contrôle (garde-corps + fixations). A défaut, un PV d'essais au sac devra être réalisé.

2 1 Garde corps d'embranchements

Réalisation et mise en place de garde corps métalliques pour embranchements comprenant :

- Potelets raidisseurs et d'extrémités en fers plats 50 x 12mm
 - Lisse intermédiaires en fers plats 30 x 10mm assemblées sur les potelets et soudés,
 - Main courante Ø40mm soudée sur les potelets avec crosse à chaque extrémité et prolongement de part et d'autre de 40cm.
 - Fixations en partie inférieure par scellement à queue de carpe dans chants de paillasse d'escalier.
- Hauteur des gardes-corps à réaliser : 1m00 par rapport au niveau fini des aménagements.
Finition antirouille de l'ensemble, pour peinture d'un autre lot.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le garde-corps à disposer au droit des embranchements dans l'open space pour accès à l'entrée à l'étage.

2 2 Main courante d'embranchements

Réalisation et mise en place de mains courantes métalliques pour embranchements comprenant écuyers support en fers ronds pleins Ø16mm soudés à la main courante avec scellement en queue de carpe ou platines boulonnées et main courante en fers ronds pleins Ø40mm avec crosse à chaque extrémité et prolongement de part et d'autre de 40cm.

Finition antirouille de l'ensemble, pour peinture d'un autre lot.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la main courante à disposer au droit des embranchements dans l'open space pour accès au dégagement sanitaire à l'étage.

3 BARRE D'APPUI / GARDE-CORPS METALLIQUES EN FACADES

3 1 Barre d'appui à sceller en tableau

Réalisation et mise en place de barre d'appui en acier fabriquée en atelier, composée d'une main courante en tube creux Ø40 scellée en tableaux des baies en façades. La mise en place des barres d'appuis devra permettre de respecter les normes en vigueur pour les hauteur d'allège.

Finition antirouille de l'ensemble, pour peinture d'un autre lot.

Nota : La hauteur totale de protection (allège maçonnée + barre d'appui) sera de 1mètre. La position des barres d'appuis devra respecter le norme NF-P 01-012.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les barre d'appuis à réaliser au droit des baies en façades de la salle du conseil à l'étage.

3 2 Garde Corps sur baie de façade

Réalisation et mise en place de garde-corps métallique comportant :

- potelets raidisseurs et d'extrémités en profilés plats 50 x 12mm
- lisses hautes et basses en profilés carrés 40 x 40mm assemblées sur les potelets et soudés,
- main courante en profilés ronds Ø50mm fixées aux potelets raidisseurs par ecuyers en fer plats 50 x 12mm soudés,
- remplissage en tôle perforée type Tolartois ou équivalent, thermolaquée fixée sur cornières soudées aux potelets raidisseurs. Nature des perforations : carré 20 x 20mm en partie haute sur un rang, espacement au choix du Maître d'Oeuvre.
- fixation en partie inférieure par scellement vertical ou d'équerre sur champs des planchers sur platines avec chevilles acier genre spit ROC.

Finition antirouille de l'ensemble, pour peinture d'un autre lot.

Nota : La hauteur totale de protection (allège maçonnée + barre d'appui) sera de 1mètre. La position des barres d'appuis devra respecter le norme NF-P 01-012.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le garde-corps à disposer au droit de la baie en façade Est du bureau 1 open space à l'étage.